

## Métiers des domaines Santé, Social et Services à la personne « CAP ACCOMPAGNANT EDUCATIF PETITE ENFANCE(AEPE) » Modules professionnels (temps partiel)

### Publics

- Etre titulaire d'un diplôme de niveau 3
- Toute personne ayant un projet en lien avec l'activité visée.

### Conditions d'accès

- Test d'admission écrit et entretien de motivation

### Durée

- 1057heures (497 h en centre et 560h en entreprise)

### Modalités de formation

- Formation en présentiel
- 30 heures par semaine

### Validation

- Diplôme CAP AEPE : domaine professionnel par contrôle en cours de formation (CCF)
- Attestation de compétences
- S.S.T : Certificat Sauveteur Secouriste du Travail.

Taux de réussite 2022 : 94%

Taux d'insertion : 70%

Suite de parcours : Auxiliaire de Puériculture, Moniteur Educateur, technicien de l'intervention sociale et familiale

### Modalités de financement

- Financement individuel
- Pôle-Emploi / CTM
- Contrat de professionnalisation
- Compte personnel de formation / CPF de transition professionnelle
- OPCO / Entreprise

### Tarif de référence \*

- Nous consulter

### Lieux de formation

- Rivière-Pilote et Lamentin

### Contact

- J. BONNE-FRANCIL
- 05 96 50 45 75

Le titulaire de ce diplôme « CAP Accompagnant Educatif Petite enfance » est un professionnel qualifié qui exerce ses activités auprès de l'enfant de moins de six ans dans le souci constant du respect de ses besoins, de ses droits et de son individualité. Il participe avec les autres professionnels, à la construction de l'identité et à l'épanouissement de l'enfant dans le respect des choix des parents, premiers éducateurs de l'enfant. Il établit avec les enfants et les parents une relation de confiance et crée les conditions nécessaires à un accueil et un accompagnement de qualité.

### Objectifs

Accompagner la préparation des épreuves professionnelles du CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance

### Contenu

#### Modules professionnels

UP1 : Accompagner le développement du jeune enfant

UP2 : Exercer son activité en accueil collectif

UP3 : Exercer son activité en accueil individuel

SST

Immersion en entreprise

\*Retrouvez nos conditions générales de ventes sur notre site Internet